rue des Bussins, 20, et Julia Boret, 23 ans, même rue. — Georges Derache, 21 ans, pâtissier, caserne Guilleminet, et Marie Smagghe, 23 ans, rue des Vieux-Quartiers. — Charles Duval, 24 ans, marin, de l'Abreuvoir, 7, et Jeanne Asseman, 22 ans, rue de Soubise, 70. — Léon Janson, employé de chemin de fer, mineur, et Julia Fatou, majeure, place du Palais-de-Justice, 4. — Charles Thomas, commerçant, mineur, rue de l'Eglise, 12, et Marie Nassez, mineur, rue des Vieux-Remparts, 70. — Charles Denis, 29 ans, cocher, rue Saint-Bernard, 11, et Maria Rkowitsch, 26 ans, même rue.

SAINT-POL-SUR-MER. — Une marâtre. — Des violences auraient été exercées par une ouvrière de filature, Alice D..., femme D..., âgée de 29 ans, sur son beau-fils Louis, un enfant d'une dizaine d'années.

Le mari, D..., ouvrier du port, resté veuf avec cinq enfants, s'était remarié, en 1901, avec Alice D...

Mardi dernier, le gamin chargé d'aller chercher du sable, n'en rapporta pas assez. Sa belle-mère lui porta, au dire des voisins, plusieurs coups de poing et menaça de lui ouvrir le ventre avec un couteau.

Le docteur Pascalie a constaté quelques ecchymoses.

Le pauvre petit a le corps mangé par la vermine.

La Véritable Huile naturelle
DE FOIE DE MORUE
des Iles Lofoten, Norvège
en flacons d'origine de 4,50 et 2,50, les 3 fl. 25 fr. f°,
Phie MANTEL, rue de Douai, LILLE

DOUAI

Paroisse Saint-Jacques. — *Ligue du Sacré-Cœur.* — Aujourd'hui 10 janvier, à six heures du soir, a lieu en l'église Saint-Jacques la réunion de la Ligue à l'occasion de la fête de l'Epiphanie.

Dans la procession, dite des Rois, figurera un groupe gracieux de jeunes enfants, rappelant le mystère.

Illuminations. — Chants populaires auxquels chacun est invité à participer.

Les étrennes des pauvres. — Le Comité d'Etrennes aux enfants pauvres de la Ville, président, M. Eugène Cocheteux, procédera, aujourd'hui dimanche, dans la salle basse de l'Hôtel de Ville, à la remise des lots recueillis pour les enfants pauvres des écoles communales et libres de Douai.

Environ 1.100 lots seront distribués. Ils comportent, outre des effets d'habillement, des bons de charbon — 250 de 1 hectolitre — et des bons de viande, — 200 de 1 kilo.

La distribution pour les garçons aura lieu de midi à 1 heure 1/2 et pour les filles, de 1 heure 1/2 à 3 heures.

Après la distribution, grand régal pour les petits, avec la fête qui sera donnée en leur honneur dans la salle des fêtes.

Le Théâtre Guignol, qui fait les délices des habitués des Champs-Elysées, à Paris, viendra sous la conduite de son directeur, M. Guenteleur, donner quelques instants d'agrément à ceux qui en sont d'ordinaire dépourvus.

Ajoutez à cela une séance de cinématographie, donnée par M. Paul Desmarets, et on conviendra que la journée de dimanche sera une véritable journée de fête pour les petits écoliers douaisiens.

Société de Géographie. — Lundi prochain 11 courant, à huit heures et demie du soir, dans la salle des Fêtes de l'Hôtel-de-Ville, M. Paul Van Houcke donnera une conférence : *Sur la Côte d'Azur.*

Avec de nombreuses projections il promènera l'auditeur de Nice à Vintimille, en lui faisant voir Cannes, Menton et Monaco. M. Paul Van Houcke a déjà donné à la Société de Géographie de Douai deux intéressantes conférences sur le voyage de Félix Faure à Saint-Pétersbourg, et sur le Tonkin.

Société d'Horticulture. — La première assemblée générale de la Société est remise au dimanche 17 janvier, à 3 h. 1/2.

Actes de probité. — Vendredi matin, vers 7 heures, Mme Blaselle, demeurant 12, rue Jérome à Sin-le-Noble, en se rendant à son travail, a trouvé un porte-monnaie contenant du numéraire, qu'elle a remis à son propriétaire, M. Dagnez, ouvrier mineur.

— M. Anthime Bizé, cultivateur à Ecaillon, a trouvé rue de la Mairie, un portefeuille contenant plus de 500 fr. Il a remis sa trouvaille au bureau de police où elle a été réclamée par M. Blondeaux, boucher à Auby, qui l'avait perdue.

Arrestation. — La police de sûreté a arrêté ce matin pour vagabondage le nommé Juvigny, âgé de 20 ans, originaire d'Auxerre (Yonne). Il a été écroué à la prison Saint-Vaast.

DOUAI. — Du 9 janvier. — Naissances. — Maurice Mascomin, 6 rue du Temple. — Henriette François, à Dorignies.

Décès. — François Gras, 26 jours, à Dorignies. — Auguste Thelier, 28 ans, maréchal des logis au 15e d'artillerie, célibataire, place Maugin, 8.

Un enfant qui tombe au fond d'un puits
A MONCHECOURT

Dans la matinée de vendredi, le tout jeune enfant des époux Pépin, cabaretiers, route de Fressain, profitant d'un moment où il n'était pas surveillé, s'est aventuré dans la cour et est allé se jeter au fond d'un puits profond de 45 mètres.

La mort a été instantanée.

Le cadavre a été retiré par M. Adolphe Morel, de Monchecourt.

MEUBLES AMÉRICAINS
YOUNG AMERICA
5, rue Esquermoise, Lille

Se fait en 9 dimensions
Plus de lettres pliées, perforées, exposées à la poussière.
Un document dans 100.000 trouvé aussi aisément que dans un cent. 15.000 lettres classées méthodiquement en 600 divisions alphabétiques. Plus d'indiscrétions à craindre.
Bibliothèques Extensibles
Bureaux Américains
Concessionnaires exclusifs de The Globe Wernicke C°, Cincinnati.

VALENCIENNES
Fermeture des barrières de dégel

Les barrières de dégel seront fermées le 10 janvier 1904, à 6 h., du matin, sur les routes départementales, les chemins vicinaux de grande communication et les chemins d'intérêt commun de l'arrondissement de Valenciennes.

En conséquence, il ne pourra circuler sur les dites voies de communication que les voitures ci-après désignées :

1° Les courriers de la malle ; 2° Les voitures de voyage suspendues, étrangères à toute entreprise publique de messageries ; 3° Les voitures de toute espèce non chargées ; 4° Les voitures chargées, montées sur roues à jantes d'au moins onze centimètres de largeur, attelées seulement d'un cheval si elles sont à deux ou à trois roues et de deux chevaux si elles sont à quatre roues.

Le minimum de largeur fixé ci-dessus pour les jantes des roues n'est point applicable aux voitures légères à deux roues, montées sur ressorts, employées par les boulangers, bouchers et laitiers pour le transport de leurs denrées, et chargées de faibles poids.

Toute voiture prise en contravention aux dispositions qui précèdent sera arrêtée et les chevaux mis en fourrière dans l'auberge la plus voisine, le tout sans préjudice de l'amende des frais de réparation, s'il y a lieu.

Des procès-verbaux seront dressés à la charge des contrevenants.

Victime de son courage. — Samedi matin, vers 10 h. 1/2, l'agent Piece apercevait un attelage de deux chevaux qui, ayant pris peur, s'emballait sur le pont du chemin de fer.

Il sauta à la tête des chevaux et fut traîné sur un parcours d'environ 15 mètres.

Craignant d'être écrasé contre un bec de gaz, il lâcha prise et tomba sur le sol.

Une voiture, venant en sens inverse et n'ayant pu s'arrêter à temps, lui passa sur la jambe droite.

Le blessé a reçu les soins de M. Solau, pharmacien, et a été ensuite reconduit à son domicile.

La reconnaissance. — La police a arrêté le nommé Gaston Dayez, 24 ans, mécanicien, appartenant à une famille honorable. Il avait été recueilli il y a quelques jours par M. Auban, colporteur, rue des Récollets.

Pour remercier son bienfaiteur il lui déroba, pendant son absence, une montre en métal et 70 fr.

Dayez a reconnu son vol et a été écroué.

ANZIN. — Accidents. — Aux Forges et Hauts-Fourneaux, Adolphe Leblois, 27 ans, crocheteur, rue de Condé, 215, a reçu un sommier sur le pied gauche, 15 jours de repos.

— J.-B. Camberlie, 50 ans, aide-fondeur, rue Corbeau, occupé à la Société métallurgique, a reçu une gueuse de fonte sur le pied gauche.

Camberlie a été assez grièvement contusionné.

BRUAY. — Coup de couperet. — Ferdinand Ribeaucourt, garçon boucher, chez M. Jonerez, rue de la Gare, à la Boucherie Coopérative, coupait des os à l'aide du couperet lorsqu'il se porta un coup sur l'index de la main droite ; le bout du doigt est enlevé.

Un douanier tamponné et tué à Artres

Samedi matin, vers 7 heures, un douanier nommé Leroy, qui suivait la voie ferrée du Quesnoy à Valenciennes, a été surpris par une locomotive à hauteur du passage à niveau situé entre Artres et Quérenaing. Le pauvre douanier qui n'avait pas entendu l'arrivée de la locomotive a été atteint et horriblement mutilé ; il est mort sur le coup et laisse une veuve et deux enfants.

CAMBRAI

Bœuf retrouvé. — Le bœuf dont nous avons annoncé hier la fugue, a été retrouvé samedi matin dans le bois de la Folie. Le garde et M. Faille de Cantaing l'ont tué à coups de fusil.

SOLESMES

Tombola. — L'harmonie municipale *Les Enfants de Solesmes*, ne voulant pas dormir sur ses lauriers, a résolu de se préparer à de nouvelles luttes pacifiques.

La commission, réunie à cet effet, a décidé que la société participerait au grand concours du Havre, les 22 et 23 mai prochain.

Pour promener aussi loin leur drapeau, couvert d'ans et de gloire, les musiciens n'ont d'autres ressources que d'organiser une tombola, espérant que la population, reconnaissante des services multiples et désintéressés qu'ils ne cessent de lui rendre en toutes circonstances, voudra, par sa bienveillance, assurer le succès de cette loterie.

Incessamment, la Commission fera une tournée dans le but de recueillir de nombreux lots, et les billets de tombola seront vendus par les membres de la musique.

Nous formons les meilleurs vœux pour la réussite de cette tombola solesmoise.

SOLESMES. — Du 4 au 7 janvier. — Mariage : Haye Alfred, garçon pâtissier, et Haye Virginie, ourdisseuse.

Promesses de mariages : Cailteur Constant-Joseph-Ghislain, serrurier, à Saint-Gérard, province de Namur (Belgique), et Renaux Hélène, sans profession. — Desmailler Paul, vannier, et Ménard Sophie, piqueuse.

Décès : Garrigues Hélène, 4 ans 5 mois, en la demeure de Mme veuve Marcail, rue Cadet. — Décaux Marie, 9 mois, fille de Jules, journalier et de Laurent Marie, rue de la Gaîté. — Moity J.-B., 72 ans, cultivateur, époux de Robert Eugénie, rue de Valenciennes.

IL FAUT ALLER VOIR
les superbes primes gratuites : Bijoux, montres, argenterie, etc., offertes par l'*Epicerie Lenfant*, qui vend le meilleur marché de tout Lille, 176, rue Léon-Gambetta.

LA PERSÉCUTION RELIGIEUSE

A LOOS

Les Sœurs de charité de Saint-Vincent de Paul, qui tiennent une école au hameau d'Ennequin, ont reçu l'ordre de fermer leur établissement.

Un délai de quelques jours seulement leur a été accordé.

A RONCQ
Une ordonnance de non-lieu

Nous avons dit hier qu'une ordonnance de non-lieu avait été rendu en faveur de M. Charles Tiberghien, propriétaire de l'école libre de garçons de Blanc-Four et des deux anciens Frères Maristes sécularisés, MM. Boitel et Lefebvre, cités devant le Tribunal correctionnel de Lille pour infraction à la loi du 1er juillet 1901, sur les Associations, et assistés de Me Ludovic Legrand.

Le premier avait le tort prétendu de mettre sa générosité bien connue au service de l'enfance chrétienne du Blanc-Four ; les deux autres étaient accusés d'être sécularisés pour la forme.

Notons que MM. Boitel et Lefebvre ont été remplacés comme instituteurs à l'école libre du Blanc-Four depuis le mois d'octobre dernier.

A FOURNES

Un obit solennel sera chanté lundi, à dix heures, pour les Sœurs de l'Education chrétienne dont les corps reposent au cimetière de Fournes.

Nous avons annoncé le départ prochain des religieuses, frappées comme tant d'autres par les mesures anticléricales du gouvernement.

A ARMENTIÈRES

Les Sœurs de Saint-Vincent de Paul de la rue des Agneaux ont reçu la visite de M. Bossard, commissaire de police qui les a informées que leur demande d'autorisation était rejetée et que leur école devrait être fermée dans la quinzaine.

Cette mesure impitoyable a causé une pénible impression parmi la population. Depuis de longues années que les Sœurs donnaient l'éducation chrétienne aux enfants de la classe ouvrière, d'abord à la place de l'Eglise, puis, après les laïcisations, rue du Molinel, elles n'avaient cessé de gagner le respect et l'affection des mères et des enfants. Tous sont indignés de ce nouveau défi jeté par la franc-maçonnerie qui nous opprime aux convictions chrétiennes des vrais Armentiérois.

A FRELINGHIEN

Le commissaire spécial d'Armentières a informé les Sœurs de l'Enfant-Jésus que leur demande d'autorisation ayant été repoussée leur école devrait être fermée le 23 janvier.

A MERVILLE

Les professeurs et les élèves du collège Notre-Dame d'Espérance ont quitté peu à peu leur Maison de Merville.

Les externes ont été licenciés le dimanche 20, les pensionnaires le lundi 21. Les apostoliques sont partis lundi 28, par le premier train, pour arriver à Gestinnes vers 1 h. de l'après-midi.

Les Pères ont pris le chemin de l'exil à diverses dates, ainsi que les Frères, dans les derniers jours du mois de décembre.

Enfin, le train de 9 h. 26 emportait, jeudi matin, avec la R. Mère Thérèse, les dernières de nos Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, dites « Sœurs bleues », dont les fonctions comprenaient la préparation des aliments, l'entretien de la lingerie et le soin des plus jeunes enfants.

Et maintenant, le Collège, si vivant et si gai jusqu'en ces derniers temps, est devenu morne et silencieux, comme un grand corps que la vie aurait subitement abandonné.

A HAUTMONT

M. Schœbelé, commissaire de police à Hautmont, a notifié aux Sœurs de Sainte-Thérèse, qui dirigent l'école libre de cette commune que M. Combes les remercie de leurs services et les prie de déguerpir pour le 15 courant.

Le 16, il viendra lui-même s'assurer que l'ukase du tyran a été exécuté.

C'est ainsi que, sous le régime des Jacobins, est respectée la liberté des pères de famille en ce qui concerne l'éducation de leurs enfants.

M. le député Pesqual, M. le député Defontaine, et M. le député Evrard-Eliez sont les dévoués soutiens du Bloc, les ardents champions du ministère de francs-maçons, qui chasse les Sœurs et ferme les écoles catholiques.

Les catholiques s'en souviendront-ils aux prochaines élections ?

COLLECTIONNEURS ! *Demandez à votre épicier*
le CHOCOLAT-LOUIT
Chaque tablette contient une chromo ou carte postale artistique avec note indiquant conditions d'échange.
Demander prospectus explicatifs à LOUIT Frères et Cie, BORDEAUX

GAZETTE du NORD

On annonce la mort :

— A CROIX, de **Mlle Léa Manche**, enfant de Marie de la paroisse St-Pierre et abonnée du *Pèlerin*.

Après une longue maladie, elle fit volontiers le sacrifice de sa vie, offrant toutes ses souffrances pour le triomphe de l'Eglise et le salut de la France.

Ses funérailles auront lieu dans sa paroisse, lundi 11 courant, à 9 h 1/2. Réunion à la maison mortuaire, rue du Progrès.

Nous recommandons aux prières l'âme de la défunte et offrons à sa famille nos chrétiennes condoléances.

— Samedi matin, à 11 h. 1/2, a eu lieu en l'église Saint-Joseph, à **ROUBAIX**, le mariage de **M. Richard Declerck**, fabricant de toiles à Courtrai, avec **Mlle Claire Bastin**, fille de M. Bastin, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand, de la maison Lefebvre et Bastin de Roubaix.

Les témoins pour le marié étaient MM. Paul et Emile Declerck, industriels à Courtrai, ses frères ; pour la mariée, MM. Auand Dellemme, négociant en tissus, et Victor Despatura fils, fabricant, ses beaux-frères.

Le consentement matrimonial a été reçu par M. l'abbé Marchal, parent de la famille, qui a également prononcé une touchante allocution de circonstance.

Nous prions les jeunes époux d'agréer nos meilleurs vœux, et leurs familles nos sincères félicitations.

— Samedi matin, en l'église Saint-Sépulcre, à **ROUBAIX**, a eu lieu le mariage de **M. Ernest Liénard**, négociant en grains à Lille, avec **Mlle Jeanne Willem**, de Roubaix.

Les témoins pour le marié étaient MM. Georges Liénard, négociant à Lille, son frère, et Maximilien Bon, huissier à Lille, son beau-frère ; pour la mariée, MM. Auguste Willem, propriétaire à Croix, et Charles Liagre, brasseur à Tourcoing, ses oncles.

POUR LES ASSISES

La Chambre des mises en accusation a renvoyé devant la Cour d'assises du Nord :

Gustave-Emile Potin, 31 ans, natif de Solre-le-Château, ouvrier ferblantier, prévenu de vol qualifié commis le 14 novembre 1903.

Benoît Sculfort, 26 ans, natif de Maroilles, demeurant à Avesnelles, prévenu de vol qualifié à Hautlieu.

Augustine Procureur, femme Doyen, 40 ans, née à Brasmenil (Belgique), demeurant à Bruay, et Auguste Doyen, âgé de 14 ans, prévenu de parricide et de complicité.

ULCÈRES & VARICES
Système nouveau pour guérir d'une manière sûre, rapide et sans douleurs, les ulcères variqueux et plaies anciennes.
Guérison des varices par l'application d'un bas spécial breveté, n'ayant aucun des inconvénients des anciens bas en tissu élastique.
S'adresser à M. Tribou, médecin à Leers, ou Pharmacie Centrale, à Wattrelos.
Traitement à domicile ou par correspondance.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 9 janvier
Présidence de M. Sée, vice-président

Le parent de M. Combes

Le parent de M. Combes, Fernand Lévy, a comparu devant le tribunal correctionnel de Lille, pour abus de confiance.

Détail délicieux : Cet inculpé, au nom sémite — Lévy ! — a comparu devant un président de même religion, M. Sée, assisté d'un assesseur au nom aussi coreligionnaire, M. Hirsch.

Cet individu serait — il s'est dit, tout au moins — le cousin de M. Combes ; à l'audience rien n'est venu démentir et confirmer cette allégation.

Lévy avait été condamné par défaut à un an de prison pour abus de confiance ; c'est d'ailleurs un repris de justice, coutumier de ces faits, déjà condamné à 8 mois et à 14 mois de prison pour abus de confiance et escroquerie ; il subit cette dernière peine actuellement.

Lévy est un gentleman à l'air très « rasta », parlant bien, portant beau, d'un costume ultra chic ; on se croirait dans un salon parisien, dans le dialogue entre les magistrats, le prévenu, les témoins et l'avocat.

Cet individu avait détourné des montres au préjudice de M. Alphonse Monnet, voyageur en bijouterie, à Fives ; il se donna lui-même comme courtier en bijoux, et c'est en cette qualité qu'il s'était fait remettre pour 300 fr. de bijoux par un confrère, bijoux qu'il s'est bien gardé de payer ou de rendre.

Les débats ont à plusieurs reprises, amené quelque hilarité dans le public ce qui a amené M. le président à faire constater que « les défaillances d'un prévenu, obligé de comparaître devant la juridiction criminelle, ne sont jamais risibles ».

En fin de compte dans son jugement, le tribunal trouve des éléments d'atténuation caractérisés dans la cause ; il condamne Lévy à quatre mois de prison, avec confusion avec les 14 mois qu'il subit, c'est-à-dire.... à rien du tout.

Les consolations d'un président

C'est un pauvre petit gamin, chétif et tout penaud, qu'Auguste Wagenaere, 14 ans, journalier à Lille. Il a volé quelques jouets dans un magasin, mais il est à noter que l'enfant est absolument livré à lui-même, que sa mère, malade, est à l'hôpital, et ne peut par suite ni le nourrir ni le surveiller.

Voyez-vous la situation d'un enfant souffreteux de cet âge, sans parents, sans situation, sans personne pour s'occuper de lui. Comment voulez-vous qu'il vive ?

A l'audience, Wagenaere supplie qu'on ne l'envoie pas en prison et pleure.

« Mais, dit le président, votre mère est à l'hôpital, elle ne peut vous surveiller, on va vous envoyer en correction, vous y serez bien mieux que dehors ! »

Et l'enfant de supplier encore plus. Et l'Assistance publique et les belles paroles de philanthropie laïque ?

Sans rien écouter, le tribunal envoie Wagenaere en correction jusqu'à 20 ans, c'est-à-dire 6 ans de prison pour ce petit vol !

A Croix

Une affaire d'outrages à un fonctionnaire de l'ordre administratif est venue à l'audience. Le « fonctionnaire de l'ordre administratif » était ici M. Desbarbieux, le citoyen-maire de Croix, qui a l'épiderme chatouilleux dans certains cas, quand il s'agit de poursuivre en correctionnelle. Quant à la Cour d'assises, bernique ! Le prévenu d'aujourd'hui a beau la réclamer et dire qu'il n'a agi que pour y arriver, Desbarbieux déclare qu'il n'a rien à répondre.

C'est M. Guyot qui est inculpé de cet outrage, M. Guyot, l'ancien secrétaire de la mairie de Croix, qui est parti écœuré et déclare ne vouloir que démasquer son ancien ami. Il a écrit trois lettres au maire où il relève divers points de l'administration municipale.

Les débats ont été renvoyés à huitaine.

Mouvement du port de Dunkerque

Entrées du 8 janvier

StMartin, St. N.-D. de Lourdes, 69.
Huelva, V. holl. De Rayler, 1060, minerai, Duchateau.

du 9

Londres, St. ang. Siomer, 67, brai, Debaecker.
B-Ayres, V. holl. Amstelland, 2710 div. Welford.
Bombay, V. Djiboti, 2721, div. Fayol.

Sorties du 8 janvier

Boulogne, St. Marguerite, 66, lège, Fayol.

du 9

B-Ayres, V. holl. Ryuisud, 2710, div. Walford.

MARCHES

Lille. — SUCRES. — Sucre cassé : .. .60 .. ; En pain n° 1 : 59 50 ; n° 3 : .. ; Cuite 1er jet : 23 25 à .. .., 88° .. .. à .. ..
ALCOOLS. — 3/6 fin disp. : 41 .. à .. ...

Douai, le 9 janvier 1904.

GRAINS (80 k.)	Cours précédent	Cours du jour
Blé blanc	16,50	17,..
Blé nouveau	.....	.....
Blé roux	16,..	16,50
GRAINS (100 k.)		
Escourgeon	17,50	18,..
Avoine	.....	.....
Avoine nouvelle	15,00	15,25
Seigle nouveau	.....	.....
Orge	16,75	17,00
Farines	.....	.....
Sons	12,50	12,50
FOURRAGES (100 k.)		
Foins de luzerne	.7...	.8...
Pailles de blé	.5...	.6...
Pailles d'avoine	.4...	.3...

Cambrai, 9 janvier.

Blés 80 kilos.

Blé bl. n.	16.25 à 16.75	Seigle l'h.	12.. à 13..
— roux	....	Escour. l'h.	7.75 8.25
— sem. l'h.	16... 16.25	Avoinen.	13... 14...

Farines 100 kilos

Farine 1e q.	32... à	Son.	13.00 à .....
» 2 q.	31...		

Huiles 100 kil.

Colz. nouv.	60... à	Lins de pays pour peinture	65... à .....
» épur.	65...		
Œill. ext.	95... 110...	Lins étr.	....
Œill. fine	....	Cameline	....

Graines l'hect.

Colza	14.50 à 15...	Lins	12... 13...
Œillette n.	22... 23...	Cameline	10... 11...

Tourteaux les 100 kil.

Colza pays	10.50 à 12.50	Lin	13... à .....
» étrang	....	Cameline	....
Œillette	16...	Pavots	..... 12./.

Fourrages (les 1000 k.)

Foin,	1re q. 60 à 65	Luzerne,	1re q. 45 à 50
»	2e q. 55 à 60	Paille-blé,	1re q. 17 à 18
Luzerne,	1re q. 50 à 55	»	2e q. 14 à 15

Bestiaux (marché du 8 janvier)

Veaux amenés : 11 gras ; 0 maigres.
— (prix du kilog sur pied) ...... 1,15 à 1,35
Porcs (prix du kilog sur pied) ...... 1,05 à 1,10

AIRE, 8 Décembre 1903.

GRAINS				
283 Blés	16 38	... Sainf.	..7 Mout.	30 42
..1 Seigle	13 50	... Pois	BEURRE	
.31 Esc.	11 52	GRAINES	Pom. t.	10 ..
210 Avoi.	.7 71	... Colza	Poulets (2)	4 50
.60 Fév.	15 19	... Œill.	Beurr. kil.	3 ..
		... Cam.	Œufs (26)	3 30

ARRAS, 9 Janvier.

GRAINS (l'hect.)			FARINES (100 kil.)		
Blé bl. n.	15...	16...	1re qual.	31,50	.....
Blé v.	.....	.....	Son	12,25	.....
Blé r.n.	14...	16...	GRAINES (l'hect.)		
Blé r. v.	.....	.....	Œill. n.	20...	22,75
Seigle	.....	.....	Colza n.	.....	.....
Escourg.	10...	11,25	Lin n.	.....	.....
Orge	.....	.....	Cameline	.....	.....
Avoine	.5...	.6,25			

Beurre, le 1/2 kilos . . . 1.20 à 1.40
Œufs, le quarteron . . . 3.25 à 3.50

HUILES

Œillettes	94...
Colza ind.	58...
Lin	47...

TOURTEAUX

Œillettes	15...
Colza	.....
Lin	18...

Paris, 9 Janvier.

SUCRES RAFFINÉS (cote commerciale). — La consommation est toujours aussi réservée dans ses achats, en raison des bas prix des sucres bruts. La raffinerie maintient ses cours.

On cote à Paris en disponible, les 100 kilos, par wagon complet et suivant marques :

En cartons de 5 kil. rangés	59 ..	à	59 50
» 1 kil.	60 50		61 ..
En caisses de 50 à 60 kil.	59 50		60 ..
» 25 à 30 kil.	60 ..		60 50
» 10 kil.	60 50		61 ..
Raffinés en pains	56 50		57 ..

Pour les cours de province, il y a lieu d'ajouter à cette cote les frais de chargement et de transport, qui sont plus ou moins élevés, suivant les régions.

Cours pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau, 31... à ..... les 100 kil.

PRODUITS ACCESSOIRES. — On cote en disponible, les 100 kil., par wagon complet et suivant marques :

Gros déchets en sacs	.55 50	.56 ..
Irrégeliers	.56 ..	.57 ..
Petits déchets	.55 ..	.55 50
Sucres en poudre	.54 ..	.54 50
Semoules (suivant finesse)	.56 50	.58 50
Glaces	.57 ..	.58 ..
Cristallisés extra acquitté	.52 50	.52 75
— en poudre	.53 50	.53 75

LE HAVRE, 9 Janvier.

Côte de la Clearing-House (Côte de 4 h.)

COTONS

Janvier...	83 25	Mai	84 62	Septem...	83 25
Février...	83 12	Juin	84 50	Octobre..	76 62
Mars	84 87	Juillet	84 25	Novemb.	72 50
Avril......	84 75	Août	84 ..	Décemb.	72 12

Tendance calme. — Ventes : 0.600 balles.

CAFES

Janvier...	41 75	Mai	45 75	Septem...	46 75
Février...	45 ..	Juin	46 ..	Octobre..	47 ..
Mars	45 ..	Juillet	46 25	Novemb.	47 25
Avril......	45 50	Août	46 50	Décemb.	47 75

Tendance soutenue. — Ventes : 12.000 sacs.

Saindoux, en francs par 100 kilos. — calmes.

Wilcox,	janvier	86,75
—	février	86,15
—	mars	86,75
—	avril	87,..
—	mai	87,..
—	juin	.....

Pétrole, en francs par 100 kilos. — Invariable.
Disponible . . . . 22,..

Courant	22...
Janvier	22,25
4 premiers	22,50

LAINES

ANVERS, 9 Janvier, 1 h. 30. — Tous les prix s'entendent en francs.

Laines (cote offic.). — Prix moyens en francs, par kilos. — Peignés allemands (contrat B).

Janvier	5,02 1/2	Juillet	5... ./.
Février	5... ./.	Août	5... ./.
Mars	5... ./.	Septembre	5... ./.
Avril	5... ./.	Octobre	5... ./.
Mai	5... ./.	Novembre	5... ./.
Juin	5... ./.	Décembre	5... ./.

Tendance calme. — Ventes : 35,000 kilos.

COTONS

NEW-YORK, 9 Janvier.

Recettes 30.000 balles contre 46.000 en 1903 et 59.000 en 1902. — Total de la semaine : 244.000 balles contre 275.000 en 1903 et 290.000 en 1902.

Marché soutenu.

	7	8		7	8
Janvier	12 77	13 ..	Juillet	13 27	13 55
Février	12 89	13 13	Août	13 24	13 60
Mars	13 06	13 29	Septemb.	.. ..	.. ..
Avril	13 15	13 40	Octobre	.. ..	.. ..
Mai	13 25	13 52	Novembre	.. ..	.. ..
Juin	13 26	13 51	Décembre	.. ..	.. ..

Midding Upland à New-York. . . . 13 40
— New-Orléans . . . . ./.

LIVERPOOL, 9 Janvier.

Ventes probables : 5.000 balles.
Marché soutenu.
Futurs : Hausse 17 à 16/100e.

Stock ports	881.006	contre	1068.000	en 1902
— intérieur	478.000	—	479.000	—
Rec. intérieur	130.000	—	115.000	—
En vue la semaine	410.000	—	388.000	—
— dep. 1 sept.	7346.000	—	7160.000	—

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Maître Antoine LEFEBVRE
Vice-Doyen, Curé de Pont-à-Marcq

décédé à Pont-à-Marcq, le 6 janvier 1904, dans sa soixante et unième année, muni des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Vigiles des Morts qui seront chantées le lundi 11 janvier, à quatre heures, et aux **Convoi et Service solennels** qui auront lieu le mardi 12 janvier, à onze heures, en l'église de Pont-à-Marcq, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière dudit lieu, pour y être inhumé.

L'assemblée au Presbytère, à dix heures trois quarts.

Un **Obit** sera chanté, en l'église paroissiale de Ronchin, le mardi 19 janvier, à onze heures, et l'**Obit du mois** sera chanté au Maître-Autel de l'église de Pont-à-Marcq, le mardi 9 février, à dix heures et demie. 9,10j—5284

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur

Adolphe-Eugène PRINGUET

décédé à Lille, le 9 janvier 1904, dans sa trentième année, administré des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi et Service** qui auront lieu le lundi 11 dudit mois, à huit heures, en l'église Saint Maurice, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est, pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, 120, rue de Paris, à sept heures trois quarts.

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de l'**Obit du mois** qui sera chanté au Maître-Autel de l'église paroissiale d'Estaires, le lundi 11 janvier 1904, à onze heures et demie, pour le repos de l'âme de

Madame Marie-Henriette TAFFIN

Epouse de M. Paul WATINE, pieusement décédée à Estaires, le 9 décembre 1903, dans sa cinquante-septième année, administrée des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme tenant lieu d'invitation à y assister.

De la part de la Famille. 5280

Maladies de l'Estomac
Traitement Rationnel
par LES-TROIS-POUDRES du Docteur ÈVE
Depuis nombre d'années que nous exerçons, nous avons été souvent surpris de la difficulté qu'avaient les malades atteints de l'estomac à trouver une guérison durable. Voici ce qui se passe, vous le savez : On le malade a consulté son médecin et n'en a obtenu que des soulagements passagers, ou il s'est adressé à l'une des spécialités qu'on lui offre et qui prétend réussir toujours et à tous les malades. Si dans quelques cas le médicament tombe en droit, il arrive le plus souvent qu'il ne fait rien ou même tombe à côté et fait du mal. La raison en est bien simple, c'est qu'il n'y a pas une mais bien plusieurs maladies de l'estomac, et qu'un médicament, quel qu'il soit, ne saurait avoir la prétention de faire merveille dans tous les cas. C'est ce que comprendront facilement tous les malades [illegible]. Quoi qu'on fasse, on ne peut réduire les différents traitements à moins de trois, c'est impossible, et c'est là la base de notre méthode. A chacune des trois catégories nous opposons une poudre et un autre, données aux les plus sérieux, un régime détaillé (Poudres et régimes portent les numéros 1, 2 ou 3 suivant le cas)
Notre seul but est de rendre service au malade, souvent conseillé à tort et à travers, en le remettant dans le vrai chemin de la guérison. Ce traitement n'est pas un traitement de fantaisie, c'est le fruit mûri d'une longue et patiente étude couronnée par le succès d'un grand nombre de guérisons faciles et durables. Dr ÈVE.
Pour choisir le n° de la poudre qui convient, demander gratuitement le tableau explicatif des trois catégories à E. NOGUÈS, 7, rue du Temple, Paris.

Le Docteur DOGNIAUX, Spécialiste
Hernies (guérison complète en quelques jours, sans bandage, pour la vie). Paiement après guérison.
Varicocèle, - Hydrocèle, - Difformités
Radicalement guéries par procédés spéciaux
Reçoit lundi et mercredi, de 1 à 3 heures, en son Institut, 79, rue de l'Institut, à JUMET-Heigne, près de Charleroi (Belgique).
Sœurs de Charité. — Aumôniers

Imp. de la *Croix du Nord*, 16 r. d'Angleterre Lille. — *Le Gérant* : Ch. Vaast.

Maladies de la POITRINE
Brochure gratis et franco. S'adresser : Phie RAVENET, 35, r. Vaneau Paris

ASTHME, CATARRHE, ÉTOUFFEMENTS, PLEURÉSIE, RHUMES anciens, BRONCHITE chronique, EMPHYSÈME, LARYNGITE, EXTINCTION de VOIX, INFLUENZA, CRACHEMENTS de SANG, TUBERCULOSE, SUEURS NOCTURNES, guérison certaine par le Traitement à la BACILLINE ANTI-CATARRHALE
Voies Respiratoires.
Prix : 3 fr. 50. Franco 4 fr.
La BACILLINE RAVENET est en vente : à Lille, Pharmacie Poirson, rue Faidherbe ; à Roubaix, ph. *Hennequant* ; à Tourcoing, ph. *Boyaval* ; à Lens, ph. *Nieuviart*, et toutes pharmacies de France.

Un bon remède contre le rhume de cerveau, la POUDRE NAZALE GOBERT, 26, rue Esquermoise, Lille.

Le MEILLEUR CAFÉ *de la MAISON* *est le CAFÉ FIN* WATERLOT-LAMBELIN
Au Café Fin, 53, rue Nationale, 53, LILLE

LA SANTÉ EST ASSURÉE
à tous ceux, hommes, femmes et enfants, qui feront un usage quotidien et régulier de l'excellent
APÉRITIF
BANYULS-TRILLES
soigneusement préparé avec du Vieux Vin de BANYULS et le meilleur QUINQUINA et uniquement recommandé par les célébrités médicales.
Dans tous les Cafés, les bons Estaminets et chez les Entrepositaires
A cause des nombreuses imitations, refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette BANYULS—TRILLES.

L'ANÉMIE l'affaiblissement et l'épuisement des forces sont guéris rapidement et radicalement par les *Pilules reconstituantes du Dr Thomson*. — 1/2 boîte, 2,50, boîte 5 fr. franco, contre mandat adressé à M. FERRAILLE, ph**, 283, rue de Paris, Lille.

Les PILULES GOBERT dites FRANÇAISES, purifient le sang, donnent de l'appétit ; elles purgent doucement et sans coliques, guérissent jaunisse, rhumatismes, apoplexies, migraines. 1 fr. la boîte. *Pharmacie Centrale*, 26, rue Esquermoise, Lille.

Bourse Commerciale de Paris
(COURS DE CLOTURE)

9 Janvier 1904

Blés lourde		Huile de lin calme	
Courant	21 35	Courant	42 ..
Prochain	21 40	Prochain	42 75
Mars-Avril	21 45	Mars-Avril	42 ..
4 mars	21 40	4 mai	42 ..
4 mai	21 25	4 derniers	42 25
Farines lourde		**Huile de Colza calme**	
Courant	29 20	Courant	52 25
Prochain	29 10	Prochain	52 ..
Mars-Avril	29 05	Mars-Avril	52 ..
4 mars	28 95	4 mai	51 75
4 mai	28 85	4 derniers	51 75
Avoines calmes		**Sucres lourde**	
Courant	14 40	Courant	26 12
Prochain	14 60	Prochain	26 37
Mars-Avril	14 85	Mars-avril	26 97
4 mars	15 20	4 mai	26 50
4 mai	15 45	4 derniers	27 ..
Seigle calme		**Alcools calme**	
Courant	15 ..	Courant	43 25
Prochain	15 ..	Prochain	43 50
Mars-Avril	15 ..	Mars-Avril	43 75
4 mars	15 25	4 mai	42 ..
4 mai	15 25	4 derniers	37 ..
		Stock	6.675

COURS DES VALEURS
en Bourse

9 Janvier 1904	Cours précédent	Dernier cours
Rente 3 %	97.25	97.45
3 % amortissable	97.80	97.80
Banque de France	3.890	3.810
Crédit Foncier	678	673

OBLIGATIONS

Crédit Foncier		Cours précéd.	Cours du j.	Ville de Paris	Cours précéd.	Cours du j.
Bons	1887	.54 ..	.54 50	Ob. 65 4 %	562 ..	558 ..
—	1888	.52 ..	.51 75	— 69 3 %	442 ..	443 ..
Com.	1879	476 50	477 ..	— 71 3 %	407 ..	407 ..
—	1880	503 50	503 50	— 75 4 %	508 ..	505 ..
—	1891	401 ..	401 50	— 92 2 1/2	373 50	373 ..
—	1892	462 ..	463 50	— 98 3 %	416 25	418 ..
—	1899	.. ..	.. ..	—	403 ..	406 50
Fonc.	1879	504 ..	504 50	Brux. 1886	... ..	... ..
—	1883	440 ..	440 50	Anvers 1887	... ..	... ..
—	1885	494 ..	478 ..		... ..	... ..
—	1895	477 50	479 ..		... ..	... ..

BOURSE DE LONDRES

9 Janvier 1904	Cours précéd.	clôture.
Consolidés	87 8/16	87 3/4
Extérieure	95 1/2	86 ./
Turc (série D)	85 3/4	86 3/8
Banque ottomane	13 5/8	13 1/2
Rio Tinto	49 3/4	50 5/16
Consolid. Goldfiel	6 1/4	6 7/16
East Rand	16 11/16	6 13/16
Rand mines	9 7/16	9 5/8
Chartered	2 5/32	2 7/32
Robinson Gold	9 5/8	9 5/8

BOURSE DE LILLE
DU 9 JANVIER 1904

Cours transmis par le Comptoir de Change, C. BAUIN, 34 bis, rue Esquermoise, LILLE.

OBLIGATIONS	Cours précéd.	Cours du jour
Nord 1876*	114 ..	... ..
— Bons 1888	498 ..	... ..
— — 1888	500 ..	... ..
Douai 1871	506 ..	... ..
— 1888	... ..	... ..
Roubaix-Tourc	46 25	... ..
— — 1903	491 ..	... ..
Roubaix 1893	495 ..	... ..
Tourcoing 1903	502 ..	... ..
Armentières 1896	501 75	... ..
Valenciennes 1891	498 ..	... ..
Mines de Béthune 1877	440 ..	... ..
— Dourges 1894	510 ..	... ..
— Drocourt 1894	514 50	... ..
— Escarpelle 1894	509 ..	... ..
— Marles 1902	510 ..	... ..
Ch. de fer de Cambrai	350 ..	... ..
Gaz de Wazemmes 1-2	510 50	... ..
— — 2e série	508 ..	... ..
Denain-Anzin (r. à 500)	510 ..	... ..
BANQUES (ACTIONS)		
Crédit du Nord	505 ..	... ..
Verley-Decroix	1350 ..	1355 ..
Devilder et Cie	1084	.....
VALEURS DIVERSES (ACTIONS)		
Gaz de Wazemmes	508	... ..
Brouta et Cie	815 ..	... ..
Saint-Sauveur-Arras	225	.....
Blanche Saint-Vaast	3700 ..	.....
Denain-Anzin*	1160 ..	.....
Hauts-Fourneaux S.	650	... ..
Forges Saint-Amand	650	... ..
Soc. Métall. Escaut	...	... ..
Chaudr. du Nord	... ..	... ..

CHARBONNAGES (ACTIONS)	Cours précéd.	Cours du jour	Offres	Demandes
Albi	1150	1160	1170 ..	1165 ..
Aniche	1220 ..	1220	1220 ..	1215 ..
Anzin	5550	5585	5600 ..	5580 ..
Azincourt	680	...	... ..	... ..
Bully-Grenay*	4129	....	.... ..	.... ..
Blanzy	1325 ..	....	.... ..	.... ..
Bruay	689	691 ..	690 ..	680 ..
Campagnac	1195	....	.... ..	.... ..
Carvin (cinquième)*	417 ..	... ..	... ..	... ..
Carvin (entière)	2105	....	.... ..	.... ..
La Clarence	550 ..	545 ..	550 ..	540 ..
Courrières*	2850 ..	2856 ..	2870 ..	2850 ..
Crespin	135 ..	134 ..	140 ..	130 ..
Douchy	1082 ..	1075 ..	1080 ..	1067 ..
Dourges (centième)*	271 ..	271 50	275 ..	265 ..
Dourges (entière)	27025 ..	.....	....	....
Drocourt 1800	3360	3360	3350 ..	3335 ..
Drocourt 2500	2350	....	.... ..	.... ..
Escarpelle non estamp.	968	928 ..	930 ..	925 ..
Escarpelle non estamp.	940 ..	930 ..	940 ..	930 ..
Ferfay	1110 ..	1094 ..	1109 ..	1090 ..
Ferques	....	....	... ..	... ..
Flines-les-Raches	630	...	... ..	... ..
Lens (centième)*	780	776	780 ..	770 ..
Liévin	3518	3470	3510 ..	3460 ..
Ligny-les-Aire*	560	558	560 ..	555 ..
Marles 30 %	2145 ..	2160	2170 ..	2140 ..
— 70 %	2285 ..	....	.... ..	.... ..
Marly n.	200 ..	... ..	... ..	... ..
Meurchin (5e)	2750	2752	2765 ..	2750 ..
Meurchin (entière	13600	.....	....	....
Ostricourt	1669	1669	1675 ..	1665 ..
Thivencelles	689	...	... ..	... ..
Vicoigne (20e)*	1185	....	.... ..	.... ..
— (entière)*	24000	.....	....	....
United Coal	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..

Les valeurs portant un * son cotées également à Paris.

Coupons détachés. — *1er Décembre* : Liévin, coup. n° 16, net 60 fr. ; Denain et Anzin, coup. n° 33, nom. 12 fr., port. 11.22 ; Payables le 31 Décembre : Aniche, net, 25 fr. ; Payables le 2 Janvier : Marles 70 0/0, net, 31 fr. 40. — *31 Décembre* : Courrières 22.50 ; Escarpelle, 40 fr.. — *2 Janvier* : Verley-Decroix, 15 fr. ; Léon Brouta, 12.50.

Coupons annoncés. — *11 Janvier* : Ostricourt, 60 fr. — *15 Janvier* : Azincourt, 10 fr. ; H. Devilder et Cie, 16 fr.

ARTHRITIQUES à jeun et aux repas CONTREXEVILLE PAVILLON